

Le Journal de Gien, 20 janvier 2011

FAY-AUX-LOGES

Vœux d'Anne Besnier

Un pôle intergénérationnel pour 2011



De nombreux foyciens étaient présents

Mardi 12 janvier, à la salle des fêtes, Anne Besnier, maire, entourée de son équipe, a présenté ses vœux aux Présidents d'associations, directeurs d'entreprises, autorités civiles et militaires.

Jean-Pierre Sureau sénateur, Daniel Mériaux, conseiller général, Arnaud de Hourcade, président de la CCL et les notables des communes avoisinantes étaient également présents.

Comme les autres maires du canton, elle a remercié les services techniques, pour le travail effectué en cette fin d'année.

Durant l'année écoulée, des vœux ont été réalisés à l'école avec notamment une fête pour les enfants, ainsi que les travaux de sécurisation et l'extension du restaurant scolaire. Malheureusement, il n'y a pas de nouvelles églises en 2011.

Pour cette année, sont prévus le pôle intergénérationnel, place des Arènes à Gien, la sécurité routière, avec des aménagements dans le village, le plan communal de sauvegarde, qui sera révisé lors d'une réunion publique, en avril ; un changement d'ordinateurs en mairie va permettre aux associations de se doter d'un ordinateur et pour les marcheurs, promeneurs qui passent à pied ou à vélo au bord du canal, une halte va être aménagée place Durrain.

Un seul souhait pour Anne Besnier, ce sont les finances, car les interventions de recettes sont difficiles à faire, et elle ne souhaite pas voir une augmentation d'impôts ; donc pour 2011 le mot équilibre sera de rigueur.

Après avoir remercié les acteurs de cette commune en pleine extension, Anne Besnier a renouvelé ses vœux de bonheur et santé à l'ensemble de la population.

CINÉMOBILE

Les prochaines séances du cinémobile auront lieu le mercredi 2 février, samedi de la salle des fêtes, le programme : à 14h30 « Robinson », à 18h « Elle s'appelle Sarah » et à 20h30 « Fofio ».

tarifs - plein tarif : 6 € ; tarif réduit : 4,25 € (enfants) ; 2,50 € (présentation en justification).

INSCRIPTIONS

GALETTE DES ROIS DE LA MUNICIPALITÉ

Les personnes âgées de 65 ans et plus de la commune de Fay-aux-Loges qui désirent participer la galette offerte par la municipalité le samedi 22 janvier à 15h à la salle des fêtes, sont priées de venir se faire inscrire en mairie avant le samedi 22 janvier, dernier délai.



Anne Besnier, maire, entourée de Daniel Mériaux, conseiller général et Jean-Pierre Sureau, sénateur